

21 = 39 = 56
ans ans ans

CONDUISEZ VOS SENIORS SUR LA BONNE TRAJECTOIRE

Le savez-vous ?

L'âge moyen des salariés en France est passé de 35 à 42 ans entre 1973 et 2007* et progressera encore de 4 ans dans les deux prochaines décennies. **A 45 ans**, le salarié est à **mi-parcours de sa vie professionnelle**. Cette seconde moitié de carrière doit être envisagée et valorisée autrement.

Pensez dès aujourd'hui à :

- ◆ Maintenir et développer les compétences
- ◆ Entretenir la motivation et gérer les fins de carrière
- ◆ Prévenir l'usure en aménageant les conditions de travail

Pour cela, l'ANI du 13 octobre 2005 prévoit que les salariés de 45 ans et plus ont le droit de bénéficier d'un **entretien de 2^{de} partie de carrière**, destiné à faire le point avec leur responsable hiérarchique sur leurs compétences, leurs besoins de formation et leurs évolutions professionnelles à venir.

OPCALIA lance trajectoires, un projet en 3 étapes

- ◆ Nous formons vos encadrants à la méthodologie de conduite des entretiens de seconde partie de carrière (de septembre à novembre 2008).
- ◆ Vos encadrants conduisent les entretiens de vos salariés seniors (de novembre 2008 à mars 2009).
- ◆ Nous vous accompagnons dans la construction des parcours de formation de vos salariés : bilans de compétences, VAE, développement de compétences transversales... (dès janvier 2009).

Financement

OPCALIA couvre 100% des coûts pédagogiques pour la formation de 3 encadrants maximum par entreprise. **Les parcours de formation des salariés peuvent mobiliser les différents dispositifs de la formation professionnelle.**

* Source : INSEE/INED

TRAJECTOIRES vous intéresse ? Contactez- nous

13 régions participent à Trajectoires :

- Aquitaine
- Basse Normandie
- Centre
- Franche-Comté
- Guadeloupe
- Haute-Normandie
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Pays de la Loire
- Poitou-Charentes
- Rhône-Alpes

Votre contact régional :